

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

COMITE MILITAIRE DU PARTI

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

D E C R E T N°77-166 /PCT/CMP. du 6 Avril 1977
portant nomination du Camarade OTSE-MAWANDZA Adolphe,
en qualité de Directeur de Cabinet du Président
du Comité Militaire du Parti, Chef de l'Etat, Président
du Conseil des Ministres.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- Vu - L'Acte fondamental du 5 Avril 1977 ;
- Vu - Le Décret 72/160 du 13 Mai 1972, portant réorganisation
du Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil d'Etat ;
- Vu - Le Décret 73/388 du 15 Octobre 1973 portant nomination du
Camarade Jacob OKANDZA en qualité de Directeur de Cabinet
du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du
Conseil d'Etat ;

/) E C R E T E :

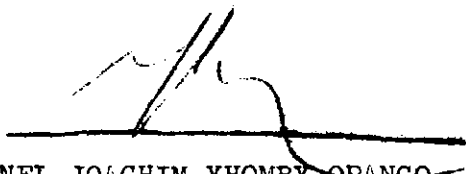
Article 1er.- Le Camarade OTSE-MAWANDZA Adolphe, Directeur de
la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale est nommé Directeur de
Cabinet du Président du Comité Militaire du Parti, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres, avec rang et prérogatives de
Ministre.

Article 2.- Le Présent Décret qui prend effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au
Journal Officiel de la République Populaire du Congo, et communiqué
partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

CMP. 1
CMP.CAB. 5
SGG. 5
DGT. 2
MF. 22
CF. 1
COURRIER 2
PRESSE 1
JORPC. 2

FAIT A BRAZZAVILLE, le 6 AVRIL 1977


COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.-